

des Printes &c. Août 1717. 133

devoir ceux qui s'en étoient écarter, les hommes étant ordinairement bien plus ôt touché par la douceur que par les tourmens & la violence, qui ne servent souvent qu'à les irriter d'avantage.

II. Plusieurs Gentilshommes Ecoffois qui ont eû l'imprudence de repasser la Mer, dans l'esperance de jûir de l'Amnistie que le Roi a accordée à tous les coupables, ont été arrêtez, & sont gardez à vûë, parce que l'Acte de grace n'a pas encore été publié. Cette impatience si naturelle dans ces sortes d'occasions, est néanmoins bien pardonnable, & Sa Majesté ne permettra apparament pas qu'ils en portent la peine, & ne les privera pas de la part qu'ils ont à la grace qu'elle a si genereusement accordée à ces malheureux. On ignore quand cet Acte sera rendu public, n'ayant pas été communiqué au Parlement depuis qu'il a été remis au Procureur General pour l'examiner. En attendant, on a envoyé des ordres pour detcher le Lord Murray, fils du Duc d'Athol qui fut condamné à mort à Preston avec cinq autres Officiers, pour avoir deserté, & quitté le service du Roi, & s'être joint aux Rebells, depuis ce tems il avoit toujours été d'été en prisonnier, & enfermé au Château de Chester.

*Ecoffois }
arrêtez par
leur impatience.*

III. Le Procès du Comte d'Oxford est une des choses qui occupe le plus serieusement le Parlement. Les Seigneurs ont envoyé à ce sujet les Officiers de la Verge blanche au Roi, pour le prier en leur nom, de vouloir établir un Grand Steward pour avoir la direction de cette affaire, & on y travaille sans

*On travaille au
procès du
Comte d'Oxford.*